

HOMÉLIE DU 21^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (Année A)

Is.22,19-23 / Ps.137 / Rom.11,33-36 / Mat.16,13-20

Frères et sœurs,

lorsque le Seigneur remplace le gouverneur Shebna par Eliakim dans ses fonctions auprès du roi Ezéchias, il ne fait que renvoyer un parvenu enrichi, peut-être même un étranger, pour lui substituer un homme selon son cœur. De même, lorsque Jésus désigne l'apôtre Pierre comme la pierre de fondation de son Eglise, il ne fait qu'appeler librement celui qui lui semble le mieux à même de remplir cette fonction. Nul ne peut sonder les pensées du Seigneur, et il est clair que si l'on avait consulté les chrétiens sur le choix de leurs futurs pasteurs, bien souvent, ils auraient choisi autrement. Pourquoi prendre un inculte pécheur de Galilée, et pas un lettré comme Jean ou un riche entrepreneur comme Matthieu ?

C'est le raisonnement sous-jacent qui apparaît lorsque des catholiques bien intentionnés croient pouvoir résoudre la crise actuelle des vocations en proposant l'ordination d'hommes mariés ou de femmes. La tentation est grande de recruter un clergé local pour répondre aux besoins d'une communauté autogérée. La paroisse la plus débrouillarda pourrait ainsi se suffire à elle-même en disant aux autres : « Nous nous sommes fabriqués nos prêtres et nos diacres, vous n'avez qu'à en faire autant. Débrouillez-vous par vous-mêmes ! Chacun pour soi, et les brebis du Seigneur seront bien gardées ! »

Une autre tentation nous menace. Celle de promouvoir un clergé de spécialistes surdiplômés et surqualifiés, selon les critères de la société actuelle, afin de pouvoir dire : « Voyez comme nous ressemblons à vos élites ! Puisque nous sommes comme vous, faites comme nous et croyez à l'Évangile ! » La vie chrétienne devient alors l'objet de programmations technocratiques qui ne convainquent personne en dehors de leurs programmeurs.

Dernière tentation : la réduction organisée de la présence des prêtres auprès des fidèles. Le clergé est alors chargé de mettre en place tous les instruments pastoraux de son remplacement. Sa disparition est devenue une certitude indiscutable qui ne laisse plus de place à l'action de l'Esprit Saint.

Il nous faut regarder les choses autrement.

Première piste de réflexion : c'est le Seigneur qui fait naître les vocations. Celles-ci sont des dons charismatiques que l'Esprit Saint accorde pour l'extension et la sanctification de l'Eglise. Le charisme du célibat, demandé aux futurs prêtres, manifeste davantage encore que la prêtrise est un don spirituel non programmable. L'Eglise a pour mission d'accueillir et d'accompagner ce don ministériel pour lequel elle aura prié et œuvré avec persévérance.

Deuxième piste de réflexion : plus les communautés chrétiennes se laissent conduire et sanctifier par Dieu et plus Il leur procure des ministères dont elles ont besoin pour vivre. C'est bien au sein de paroisses et de familles ferventes que naissent les vocations. Plus la foi est vécue avec force et joie, plus les dons de l'Esprit Saint sont sollicités et accueillis. On ne désire plus seulement des prêtres et des religieux chez le voisin, mais surtout dans sa propre famille. Qu'importe d'avoir ou non une descendance selon la chair, lorsque le ministère de son fils ou l'apostolat de sa fille offre à Dieu de nombreux enfants par le baptême !

Troisième piste de réflexion : plus il y aura de laïcs à s'engager au service du Christ, et plus apparaîtra l'importance du ministère ordonné. Le prêtre sera là pour conduire, enseigner et sanctifier une communauté qui partagera avec lui les joies et les peines de la mission. Il sera à sa place comme pasteur d'un peuple rassemblé pour faire progresser le Royaume de Dieu dans les cœurs.

Frères et sœurs, réjouissons-nous ! L'Esprit de Dieu nous invite à la confiance. Comme au temps des Apôtres, le Christ Jésus prend soin de son Eglise en lui envoyant les pasteurs dont elle a besoin. Prions pour qu'il en fasse de même pour toutes nos paroisses.

Amen.